

DEUX ROUES, bien voir et être bien vu des autres

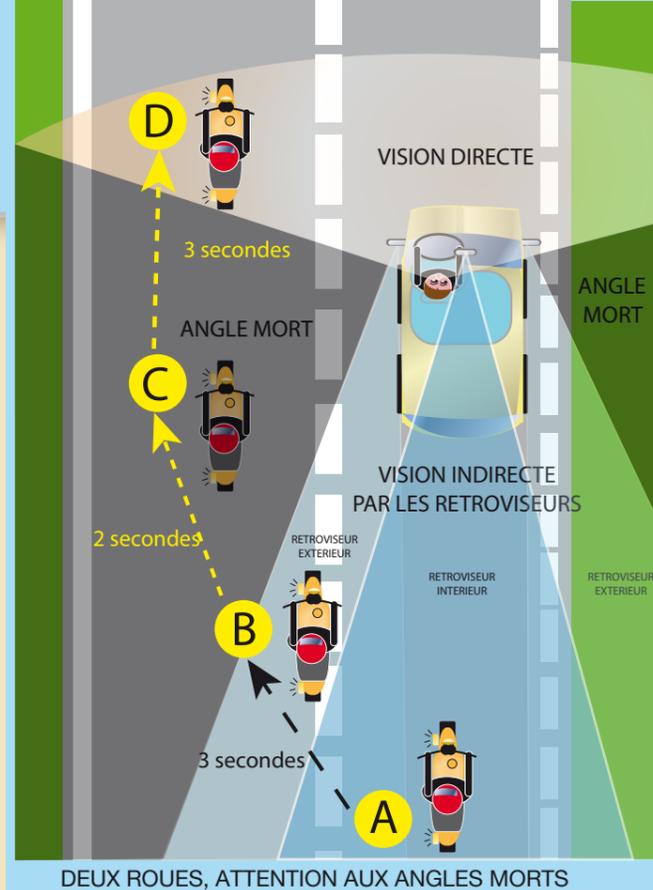
Les deux roues en milieu urbain ont conquis de nombreux adeptes. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que la majorité des accidents concerne des deux roues. Aussi, pour circuler en sécurité, les conducteurs doivent respecter quelques règles essentielles :

Le véhicule :

- Garder propre le pare-brise (bulle), les optiques (feu arrière, stop, clignotants) et les rétroviseurs ;
- Remplacer régulièrement les ampoules (efficacité optimale de 2 à 3 ans) ;
- Régler ou faire régler le faisceau du phare ;
- Placer, si nécessaire, des catadioptrés ou des autocollants réfléchissants supplémentaires.

Le conducteur :

- Porter un équipement de couleur claire et/ou vive avec des dispositifs rétro réfléchissants ;
- S'assurer de la propreté de la visière et éventuellement des lunettes de vue ;
- Porter un gilet ou des brassards rétro-réfléchissants dans certaines circonstances, surtout lorsque la visibilité est réduite ; sinon, on peut utiliser des autocollants rétro-réfléchissants par exemple pour être mieux vu ;
- Quand on roule derrière une voiture, se placer juste au milieu, de façon à être visible du conducteur dans son rétroviseur central ; on peut aussi se décaler sur la gauche de façon à être visible dans le rétroviseur latéral ;
- Toujours s'assurer d'avoir été repéré avant de doubler ;
- En ville, attention au défaut de visibilité aux intersections, ainsi qu'aux entrées et sorties de parkings. Redoubler de vigilance à ces endroits.
- Toujours laisser une distance de sécurité pour pouvoir s'arrêter à temps ; les camions et utilitaires volumineux peuvent masquer la circulation ainsi que les véhicules immobilisés (accident, panne...) ;
- Il faut aussi anticiper les mouvements des autres usagers, par exemple les automobilistes à la recherche de leur direction ou qui changent brutalement de file dans les embouteillages.



DEUX ROUES, ATTENTION AUX ANGLES MORTS

Attention, lorsque les rayons de soleil atteignent directement l'œil, l'éblouissement est maximal. Les débuts et fins de journée (aube, crépuscule) sont des moments critiques. Les sorties de zones ombragées (immeubles, arbres, tunnels...) sont également des pièges. Ralentir et cligner plusieurs fois des yeux pour retrouver une vision normale.

septembre 2010 n°12
NUMÉRO GRATUIT

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

La ROUTE POLYNÉSIE NNE

te purūmu i porīnētia

édito

Le permis B à la loupe !

Chaque année, la direction des transports terrestres assure environ 6 600 examens pratiques pour la catégorie B du permis de conduire. L'appréciation de chaque candidat est strictement réglementée pour garantir des chances égales devant le tant redouté "examen du permis de conduire". Systématiquement, le candidat est évalué sur ses compétences : démarrage de l'épreuve, utilisation des accessoires de bord, circulation en ligne droite, franchissement de carrefours, dépassements, maîtrise du véhicule, etc.

C'est ainsi que pour les inspecteurs, savoir évaluer un candidat à partir de critères réglementés fait l'objet d'un module spécifique, dans le cadre de la formation continue. Cette formation est assurée depuis 2008 par des spécialistes de l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherches (INSERR), seul organisme habilité à assurer la formation de tous les inspecteurs du permis de conduire au niveau national. Au mois de juin 2010, quatre formateurs de l'INSERR ont dispensé deux formations : l'harmonisation des pratiques en examen du permis B et l'organisation d'un tutorat d'encadrement. (suite en page 2)

Parau 'āpi no te parau fa'ahoro pere'o 'āna'i B

I te mau matahiti ato'a, te ha'apa'o nei te pū utara'a na ni'a i te fenua fātata e 6.600 rahira'a hi'opo'ara'a harura'a parau fa'ahoro pere'o no te 'āna'ira'a B. Ua fa'anahoria te arata'ira'a 'ohipa a te fei'a e hi'opo'ahia nei i teie harura'a parau, ia aifāito māoti te fāna'o o te tā'ato'ara'a. 'Inaha ho'i, e hi'opo'ahia te tā'ata horo nei i ni'a i tō na 'aravihira'a : te pae no te fa'aōra'a ia na i roto i te hi'opo'ara'a, te fa'anahora'a e te fa'a'ohipara'a 'o ia i te mau mauhi'a no te fa'ahoro i te pere'o, te fa'ahorora'a i ni'a i te purumu, te terera'a na te mau purumu fa'a'ohura'a, te fa'ahemora'a i te tahi atu pere'o, te tāpe'a-māite-ra'a i te pere'o, etv.

No te tere-māite-ra'a te 'ohipa hi'opo'ara'a nei, ua ha'api'ihia te fei'a hi'opo'a ia rave i tā rātou 'ohipa ia au i te mau fa'aturera'a e vai nei, no reira rātou e auraro ai i te mau tau ha'api'ipira'a tāmau. Mai te matahiti 2008 ra, te ha'apa'ohia nei teie mau tau ha'api'ira'a tāmau e te fei'a 'aravihi no te Pū Araira'a i te 'Ati Purūmu i Farani (INSERR), aita atu e taiete e mana nei no te ha'api'i atu i te mau ti'a hi'opo'a no te harura'a i te parau fa'ahorora'a purumu i te fenua Farani tā'ato'a.

I te 'āva'e tiunu 2010, e 4 ti'a ha'api'i o te INSERR o tei haere mai no te ha'api'i i te mau fa'anahora'a 'āpi i te pae no te harura'a i te parau fa'ahorora'a pere'o 'āna'i B e te fa'anahora'a o te parau mana no te rautira'a i teie mau hi'opo'ara'a (a tai'o i te 'āpi 2 i muri nei).

Louis FREBAULT

MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES ARCHIPELS ET DES TRANSPORTS INTÉRIEURS



L'équipe des inspecteurs du permis de conduire

DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES

B.P. 4586 – 98713 Papeete – Tahiti

CONTACTS

Bâtiment A
Direction, Section des transports routiers et Bureau de sécurité routière et de recherches
Angle Rue Marc Blond de St Hilaire et Avenue du Prince Hinoi

Standard 54 96 54 Fax 54 96 52

Bâtiment B
Section des Permis de Conduire et Section des Véhicules
93, angle avenue Pomare V et rue Marc Blond de St Hilaire

Standard 50 20 60 Fax 43 60 21

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Bâtiment A :
Du lundi au jeudi : 7h30 – 15h30
Vendredi : 7h30 – 14h30

Bâtiment B :
Du lundi au jeudi : 7h30 – 14h30
Vendredi : 7h30 – 13h30

Moorea : Standard 56 10 75

Raiatea : Standard 60 26 20

Du lundi au jeudi : 7h30 – 15h30
Vendredi : 7h30 – 14h30

Email : dtt@transport.gov.pf

Web : www.transports-terrestres.pf



LES TRANSPORTS TERRESTRES EN CHIFFRES

Les ventes de véhicules en hausse en 2010

Une comparaison entre le 1^{er} semestre 2009 et le 1^{er} semestre 2010 fait apparaître une augmentation du nombre total de véhicules vendus. Par contre, les 2 roues sont en baisse. Un effet de la prime à la casse ?

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total cumulé
2009 Véhicules 4 roues et plus	431	412	427	511	523	456	2760
2010 Véhicules 4 roues et plus	493	412	494	640	460	442	2941
Ecart	62	0	67	129	-63	-14	181
2009 2 roues	197	197	181	203	191	200	1169
2010 2 roues	214	165	208	166	158	208	1119
Ecart	17	-32	27	-37	-33	8	-50
Total 2009	628	609	608	714	714	256	3929
Total 2010	707	577	702	806	618	650	4060
Ecart entre 2010 et 2009	79	-32	94	92	-96	6	131